

Séance 6

Titre : Conséquences des migrations internationales des pères sur la transition à l'âge adulte des enfants à Sidi Ifni (Maroc)

Auteur : Leila BOUFRAIOUA, Doctorante en démographie,
Centre de Recherche Population et Société (CERPOS),
Tel : 0140977084
Fax : 0140977086
Email : leilaboufraioua@live.fr

Introduction

La notion de transition à l'âge adulte est définie comme l'accomplissement d'une succession d'étapes aboutissant à l'autonomie des jeunes tels que la fin de la scolarité, la décohabitation parentale, l'accès au premier emploi, la mise en couple et la naissance du premier enfant (SINGLY, 2002 ; VILLENEUVE-GOKALP, 2001 ; ROUGERIE & COURTOIS, 1997).

Selon les différentes enquêtes menées au cours du 20^{ème} siècle, la transition à l'âge adulte au Maroc se caractérise essentiellement chez l'homme par l'obtention d'un emploi stable et par le mariage, alors que chez la femme elle se traduit par le mariage et la naissance d'un premier enfant (GUESSOUS, 1997).

Nous avons réalisé une Enquête biographique à Sidi Ifni (EBSI) auprès de 408 hommes et femmes âgées de 15 à 35 ans en 2009, de statut matrimoniaux différents. Cette enquête que nous avons menée au Maroc vise à vérifier l'émergence de nouvelles étapes dans le passage à l'âge adulte et de dissocier les types de transition selon le sexe et le statut socio-professionnel du père de l'enquêté¹.

EBSI révèle que près d'un tiers des hommes et des femmes enquêtés ont un père exerçant ou ayant exercé une activité professionnelle en Europe. Sidi Ifni est une région où l'immigration masculine vers l'Europe a débuté dès le début du 20^{ème} siècle. La France était l'un des premiers pays à accueillir ces migrants au début des années 1920 (ATOUF, 2002). En 1963, le Maroc devient l'un des pays pourvoyeurs de main d'œuvre pour l'Europe et recrute principalement à Nador, Al-Hoceima (région du Rif oriental) et dans la région de Sous Massa Drâa, dans les villes d'Agadir, de Tiznit et de Sidi Ifni (El MOUAATAMID B. et PACE R., 2004).

Cette étude vise à comparer la transition à l'âge adulte des individus ayant un père salarié en Europe à ceux dont le père exerce ou a exercé une activité professionnelle au Maroc².

¹ Nous nous sommes intéressés au statut socio-professionnel des pères car leurs caractéristiques sont très hétérogènes, tandis que chez les mères on constate plutôt des profils très proches.

² Les informations collectées relatives à l'activité professionnelle du père sont : la profession exercée en 2009 ou le dernier emploi occupé en précisant le lieu.

L'émigration des pères en Europe a-t-elle eu une incidence sur l'entrée à l'âge adulte de leurs enfants ?

Nous testerons l'hypothèse selon laquelle les pères ayant travaillé en Europe³ assistent davantage (au niveau financier, scolaire et professionnel) leurs enfants à s'installer dans la vie adulte que les pères ayant exercé une activité professionnelle au Maroc.

Dans un premier temps, nous exposerons les caractéristiques des pères de nos enquêtés. Dans un second temps nous comparerons les étapes d'entrée dans le processus à l'âge adulte des hommes et des femmes enquêtés.

1. Contexte de l'étude

Sidi Ifni est une ancienne colonie espagnole, en 1934, elle était officiellement la capitale de l'Afrique occidentale espagnole. Elle a été rétrocédée au Maroc très tardivement, en janvier 1969. Cette ville servait de base militaire pour les autorités espagnoles. Ces derniers, recrutaient et formaient des militaires originaires de la tribu des Ait Baahmranes (KADIRI, 2009). Durant la période coloniale et postcoloniale, Sidi Ifni était un foyer d'émigration vers les pays européens et plus particulièrement vers la France et l'Espagne. Cette dynamique migratoire était due notamment à la sécheresse, à la rareté de l'emploi et à la cherté de la vie dans la région (HAMDOUCH B, KHACHANI M, 2004). Cette ville, fait partie du territoire de la tribu des Ait Baahmranes, une confédération de six sous tribus, dont cinq berbères et une arabe (SIMENEL, 2007). Sidi Ifni compte en 2004, 19 967 habitants et l'âge médian de la population est estimé à 22 ans

Selon le recensement de 2004, les 15-35 ans représentent 37 % de la population. Nous avons enquêté 5 % de cette population, soit 408 personnes, dont 42 % d'hommes et 58 % de femmes. La spécificité de notre enquête biographique réside dans la collecte parallèle de plusieurs événements qui permettent de reconstituer l'histoire de vie de l'individu depuis sa naissance jusqu'au moment de l'enquête, soit la trajectoire résidentielle, scolaire, professionnelle, la trajectoire familiale (naissance, mariage, décès, co-résidence des conjoints, ascendants et descendants) ou encore la trajectoire nuptiale (circonstance de la rencontre, la prise de décision, la vie conjugale). Nous avons aussi introduit au sein de ce questionnaire des informations relatives aux parents de l'enquêté (lieu de naissance, date de naissance, niveau scolaire, profession et lieu d'exercice, etc.). Cette approche permet de rendre compte des interactions des différents domaines d'implication des individus, mais également de rattacher

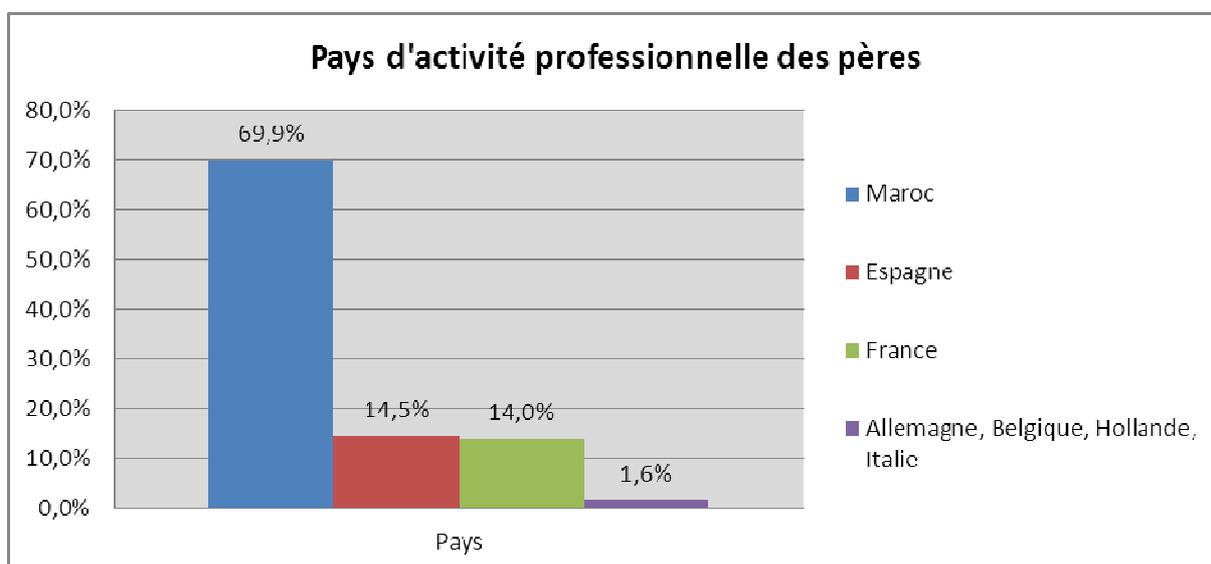
³ Cette population des pères travailleurs européens est constituée de trois quarts de retraités et d'un quart d'actifs en 2009.

ces événements aux contextes dans lesquels ils évoluent. Ainsi ces données nous permettent-elles de dresser une typologie des profils des enquêtés en lien avec le statut socioprofessionnel des pères.

2. Les caractéristiques des pères en 2009

Selon notre enquête près d'un tiers d'entre eux déclarent avoir un père ayant migré vers la France (14 %), l'Espagne (14,5 %) et seulement 1,6 % vers d'autres pays d'Europe (Figure 1).

Figure 1



Source : Leila BOUFRAIOUA, EBSI 2009

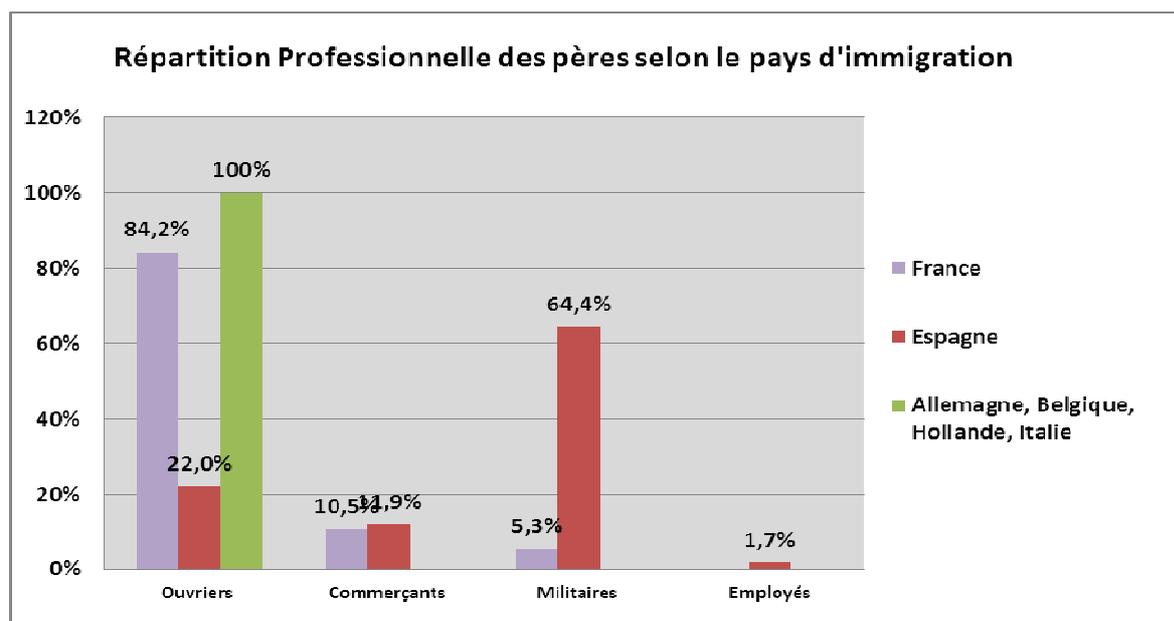
Dans notre étude, 59 enquêtés déclarent avoir un père exerçant ou ayant exercé une activité professionnelle pour le compte de l'Espagne. 64,4 % d'entre eux étaient des militaires recrutés pour servir l'armée espagnole dont 50 % sont nés avant 1938. 81,6 % sont originaires de la région de Sidi Ifni, 13,2 % de la région centre et 5,3 % de la région Souss Massa Drâa⁴.

⁴ Le Sud marocain regroupe les régions suivantes : Souss-Massa-Draa, Oued Ed Dahab-Lagouira, Laayoune-Boujdour, Sakia-El Hamra, Guelmim Es Semara.

Le centre englobe les régions suivantes : Marrakech Tensift El Haouz, Meknes Tafilalet, Tadla-Azilal, Chaouia Guardigha, Doukala Abda.

Le Nord correspond aux régions suivantes : L'oriental, Gharb Charda Beni-Hssen, Grand Casablanca, Taza Al Hoceima Taounate, Fes Boulemane, Tanger Tetouan

Figure 2



Source : Leila BOUFRAIOUA, EBSI 2009

Ces anciens militaires perçoivent une pension relativement élevée par rapport aux retraités du système marocain, ce qui leur permet de prendre en charge leur famille (femmes et enfants) restés dans la région. Sur l'ensemble des pères travailleurs espagnols, 22%, sont des ouvriers. 93,3% d'entre eux sont originaires de Sidi Ifni contre 7,7% de la région Sous Massa Dâa.

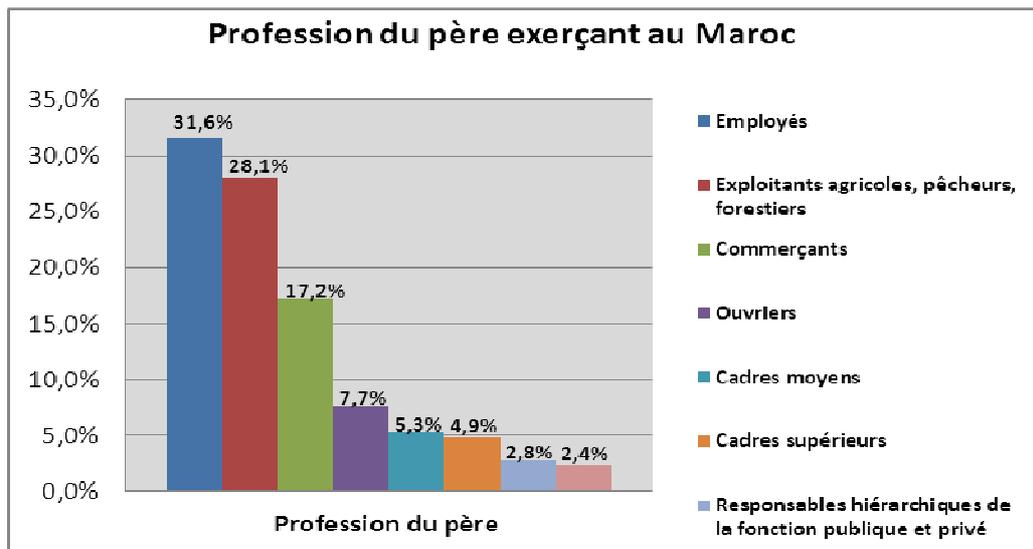
Selon les résultats de l'enquête, le deuxième choix migratoire des pères est la France avec 14 % (57 pères). Ils sont 68,1 % à être nés avant 1945. Ces hommes sont essentiellement des ouvriers (84,2 %) dans le secteur industriel et minier. 87,5 % sont des Ifnaouis contre 12,5 % de la région Souss Massa Drâa (figure 2).

Cependant, la majorité des hommes et des femmes enquêtés (69,9 %) ont un père exerçant ou ayant exercé une activité professionnelle au Maroc (figure 1)⁵. Depuis l'indépendance du Maroc en 1956, les statistiques relatives au marché de l'emploi révèlent que le nombre de personnes en âge de travailler n'a pas cessé d'augmenter alors que le nombre d'emplois à pourvoir reste faible. Selon le recensement de 1960, le secteur primaire concentrait 64,5 % des travailleurs contre 13 % dans le secteur secondaire et 32,5 % dans le secteur tertiaire. En 2002, le secteur primaire reste en tête avec 44,4 % des emplois suivi du secteur tertiaire avec 35,5 %. Depuis l'indépendance, il existe un déséquilibre entre l'offre et la demande de travail. Entre 1960 et 2003, la population âgée de 15 à 59 ans est passée de 48 % à 62 %, tandis que la

⁵ Selon l'enquête, 95 % des épouses des pères exerçant ou ayant exercé une activité professionnelle au Maroc ne sont pas en emploi contre 98 % chez les épouses de travailleurs européens.

création nette d'emplois dans l'ensemble de l'économie est restée insuffisante pour absorber l'offre de travail. Notre étude révèle que les pères exerçant une activité professionnelle au Maroc sont légèrement plus jeunes que les pères bénéficiant de revenus européens, avec seulement 50 % de pères âgés de 60 ans et plus en 2009. Selon l'enquête, les 3 principales activités exercées à Sidi Ifni par les pères sont : la pêche, l'armée et le commerce. La pêche constitue la majorité des emplois dans le secteur primaire, elle regroupe 28,1 % des actifs (figure3).

Figure 3



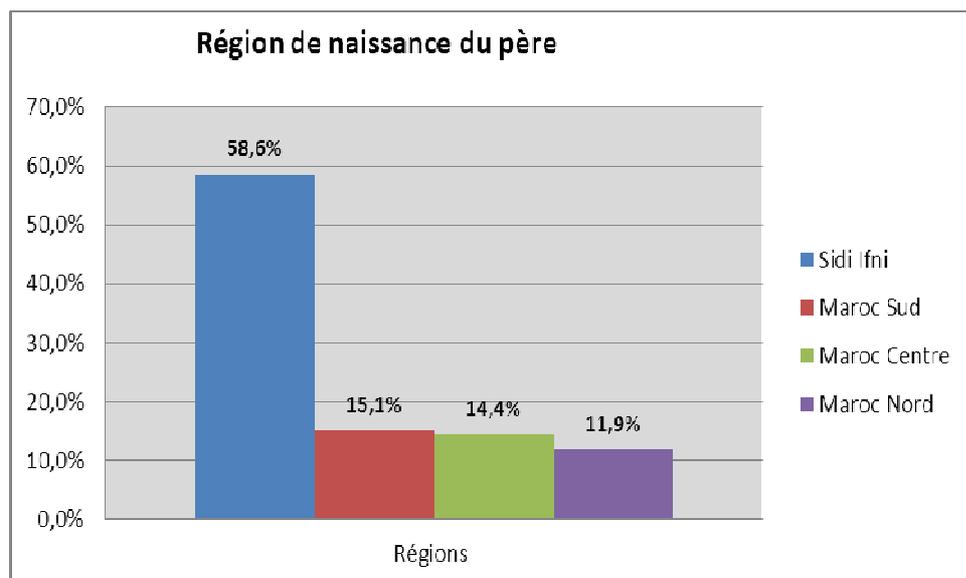
Source : Leila BOUFRAIOUA, EBSI 2009

31,6 % des pères sont des employés travaillant essentiellement dans le secteur public, parmi eux 70 % sont des militaires du gouvernement marocain. Ces derniers ne sont pas natifs de Sidi Ifni, ils sont 40 % à être originaires du Sud marocain, 31,1 % du Nord et 28,9 % du Centre.

Le commerce représente la troisième activité professionnelle exercée par les pères (17,2 %), et la majorité d'entre eux (75,5 %) sont des Ifnaouis. Cette activité est valorisée dans la région, mais elle reste limitée à une catégorie d'individus bénéficiant d'un capital économique suffisant pour développer une activité commerciale.

Il est important de préciser que les commerçants, les pêcheurs et les agriculteurs indépendants ne bénéficient pas d'un système de retraite, ce qui les contraint à se maintenir en activité tout au long de leur vie, même au-delà de 60 ans. Selon l'enquête la majorité des pères (58,6 %) sont originaires de Sidi Ifni contre 15,1 % originaires du Sud marocain, 14,4 % du Centre et 11,9 % du Nord (Figure 4).

Figure 4



Source : Leila BOUFRAIOUA, EBSI 2009

Après avoir exposé la diversité des statuts socioprofessionnels des pères ainsi que leurs origines, nous distinguerons à présent deux groupes de pères : le premier est constitué des pères bénéficiant de ressources économiques marocaines ; le deuxième est composé des pères percevant des revenus ou pensions européens. Cette appellation permettra de comparer la transition à l'âge adulte (durée de la scolarité, niveau d'étude, décohabitation parentale, premier emploi, âge au premier mariage et naissance du premier enfant) des hommes et des femmes selon le statut de leur père.

3. La transition à l'âge adulte chez les filles

Nous avons enquêté 243 femmes nées entre 1974 et 1994 dont les deux tiers ont un père exerçant ou ayant exercé une activité économique au Maroc. Ces dernières seront appelées ici « filles de travailleurs marocains ». Elles sont âgées de 26 ans en moyenne contre 27 ans pour les « filles de travailleurs européens » en 2009.

L'un des premiers événements, qui symbolise la transition à l'âge adulte, est la sortie du système scolaire. La fin des études constitue une nouvelle étape dans le passage à l'âge adulte, car la démocratisation de l'enseignement est relativement récente : il a fallu attendre le dahir⁶ du 13 novembre 1963 pour que l'enseignement devienne obligatoire auprès des enfants âgés de 7 à 13 ans. A Sidi Ifni, seules 19,5 % des femmes enquêtées déclarent ne pas avoir été

⁶ Un dahir est un décret.

scolarisées. Ces femmes ont la spécificité d'être originaires de zones rurales, où l'accès à la scolarité est relativement faible pour les jeunes filles. Pour les générations nées au début des années 1980, on observe une scolarisation massive des femmes dès l'âge de 7 ans et une prolongation de la durée des études à un âge relativement élevé pour la région. L'âge médian de sortie du système scolaire pour les filles de travailleurs marocains est ici de 17 ans contre 20 ans pour les filles de travailleurs européens. Ces dernières ont une plus longue espérance de vie dans le système éducatif avec une moyenne de 11,5 ans contre 8 ans pour les filles de travailleurs marocains. Ainsi les filles de travailleurs européens poursuivent leurs études 3 ans de plus et sont plus nombreuses à suivre des études universitaires avec un taux de 29 % contre 22 % chez les filles de travailleurs marocains.

L'accès et le prolongement des études des jeunes filles révèlent le franchissement de nouvelles étapes dans le processus du passage à l'âge adulte en faveur des filles de travailleurs européens. En effet, les pères qui exercent ou qui ont exercé une activité économique en Europe bénéficient d'un capital économique plus élevé que leurs homologues marocains, ce qui leur permet une meilleure prise en charge de l'éducation de leurs enfants. Cette prise en charge a contribué à l'élévation du niveau d'instruction de leurs filles.

La démocratisation de l'enseignement auprès des femmes a permis l'émergence d'une seconde étape dans le passage à l'âge adulte : l'accès au premier emploi.

Paradoxalement, les filles de travailleurs marocains sont plus nombreuses à exercer une activité professionnelle, malgré un niveau d'instruction plus faible que les filles de travailleurs européens. Elles sont 25 % contre seulement 20,6 % chez les travailleurs européens. Selon une étude réalisée par le Haut-Commissariat au Plan, le chômage au niveau national concerne davantage les femmes, les jeunes et les diplômés du supérieur (HCP, 2005). Cette tendance au niveau national est confirmée par notre enquête dans la mesure où les filles de travailleurs européens (plus diplômées) éprouvent plus de difficultés à intégrer le marché de l'emploi. Elles sont moins nombreuses à entrer dans la vie active et ont la particularité d'accéder à leur premier emploi plus tardivement. L'âge médian d'entrée sur le marché du travail est de 24 ans. La majorité de ces filles de travailleurs européens ont un poste à responsabilité (41,7 % sont cadres supérieurs) et sont faiblement touchées par les emplois précaires (16,7 % travaillent dans le secteur primaire).

Les filles de travailleurs marocains, quant à elles, entrent plus précocement sur le marché de l'emploi (l'âge médian est de 22 ans). Ces dernières sont essentiellement des cadres moyens de la fonction publique (44,4 %) et rencontrent une plus grande instabilité sur le marché du travail avec un quart possédant un emploi précaire dans le secteur primaire ou secondaire.

L'accès et le prolongement des études ont une incidence aussi bien sur l'âge d'entrée au premier emploi que sur le poste occupé sur le marché du travail. Là encore, les filles de travailleurs européens occupent une position plus favorable sur le marché du travail. Toutefois, ce passage à l'âge adulte est à relativiser dans la mesure où seule une minorité (23,6 %) des femmes de l'ensemble de l'échantillon est concernée par cette étape.

Le troisième événement du passage à l'âge adulte est la décohabitation parentale. Cet indicateur révèle des divergences de comportements entre les deux sous-populations étudiées. Les filles de travailleurs marocains quittent le domicile parental à un âge médian de 22 ans. Cette décohabitation est essentiellement due à la mise en couple avec un âge médian au premier mariage de 22 ans. Il est important de préciser qu'à Sidi Ifni, le mariage reste l'unique forme d'entrée en union.

Chez les filles de travailleurs européens en revanche, l'âge médian à la première décohabitation est plus précoce (19 ans). La principale raison invoquée pour expliquer cette décohabitation est la poursuite des études universitaires. Ce comportement féminin laisse apparaître une nouvelle étape de la transition à l'âge adulte, car traditionnellement les femmes n'avaient le droit de quitter le domicile parental que pour intégrer le domicile conjugal.

L'âge d'entrée en première union est fortement corrélé à l'exercice d'une activité professionnelle. Les filles de travailleurs marocains qui exercent une activité professionnelle se sont mariées plus tardivement (à 25 ans en moyenne) que celles qui n'ont jamais travaillé (22 ans). Ce retard à la primo nuptialité se confirme chez les filles de travailleurs européens, avec un âge moyen au premier mariage de 27 ans pour les filles qui exercent un emploi contre 22,5 ans pour celles qui n'ont pas accédé au marché de l'emploi. Ce retard à l'âge au premier mariage engendre alors un recul du calendrier de la primo-fécondité.

Au Maroc, la naissance d'un enfant reste conditionnée au mariage. Selon l'enquête, les filles de travailleurs européens actives sur le marché du travail ont eu leur premier enfant en moyenne à l'âge de 28 ans contre 26 ans pour les filles de travailleurs marocains actives. Quant à l'ensemble des femmes inactives, on constate que la primo-fécondité se produit au même âge, à 22 ans en moyenne. Pour ces dernières, l'âge à la première union et la naissance du premier enfant est plus précoce que chez l'ensemble des femmes exerçant un emploi.

4. La transition à l'âge adulte chez les fils

Nous avons enquêté auprès de 165 hommes nés entre 1974 et 1994, dont 37 % ont un père percevant une pension de retraite européenne. Les fils de travailleurs européens sont âgés de 30 ans en moyenne contre 28 ans pour les fils de travailleurs marocains. Comme nous l'avons vu précédemment, la première étape du passage à l'âge adulte correspond à l'âge de sortie du système scolaire. L'accès à la scolarité est relativement élevé chez les hommes de notre échantillon avec un taux de scolarisation de 98 %. Le décret du 13 novembre 1963 qui rend l'enseignement obligatoire semble avoir eu davantage d'effets sur les hommes que sur les femmes. Pour les fils de travailleurs européens, l'âge médian de sortie du système scolaire est de 21 ans, soit un an de plus que pour les fils de travailleurs marocains. L'inégalité la plus flagrante entre ces deux sous-populations est le niveau d'instruction. Les fils de travailleurs européens sont 55,2 % à avoir eu accès à des études universitaires contre seulement 36,7 % chez les descendants de travailleurs marocains. Ces derniers ont un niveau d'instruction inférieur (63,3 % n'ont pas atteint le baccalauréat), et ce, malgré un âge médian de sortie du système scolaire égal à 20 ans. Selon l'enquête, les fils de travailleurs européens ont bénéficié d'un soutien financier de leur père dans la poursuite d'études. Le capital économique de ces pères a contribué à élever le niveau d'instruction de leurs fils, ce qui leur a permis d'accéder à des fonctions importantes (32,1 % occupent un poste de cadre supérieur, 23,3 % ont pu assurer l'ouverture et la gestion d'un commerce). Les fils de travailleurs européens sont 86,7 % à exercer une activité professionnelle contre 82,4 % chez les fils de travailleurs marocains. Ces derniers accèdent au marché de l'emploi à l'âge médian de 21 ans alors que les fils de travailleurs européens intègrent le marché du travail à l'âge médian de 22 ans. Les fils de travailleurs marocains occupent essentiellement des emplois dans le commerce et le secteur primaire (respectivement 21,6 % et 34,5 %). Ces derniers y occupent des emplois précaires avec une forte propension de pêcheurs. L'accès et le prolongement de la scolarité des hommes contribuent à retarder leur entrée sur le marché du travail et l'âge à la première décohabitation parentale. Les fils de travailleurs marocains quittent le domicile parental à un âge médian de 16 ans. Ce départ précoce s'explique principalement par la poursuite d'une formation professionnelle après le collège ou pour des raisons professionnelles. Pour les fils de travailleurs européens, la décohabitation parentale a lieu trois ans plus tard à un âge médian de 19 ans. Cette décohabitation est liée à la poursuite d'études et plus précisément d'études universitaires ou à l'obtention d'un emploi. Le mariage reste une étape importante dans le passage à l'âge adulte. L'âge médian au premier mariage est presque similaire entre les fils de

travailleurs marocains, qui est de 29 ans, contre 30 ans pour les fils de travailleurs européens. Toutefois, malgré des disparités dans les parcours de vie des hommes, l'âge médian au premier enfant est identique (31 ans). Les dernières étapes de la transition à l'âge adulte semblent révéler une convergence dans les comportements, quel que soit le statut socio-professionnel du père. Autrement dit, chez les hommes, le calendrier des événements démographiques de la transition à l'âge adulte telles que la primonuptialité et la primofécondité se réalisent quasiment aux mêmes âges.

Conclusion

L'enquête EBSI permet de dresser deux grands schémas de transition à l'âge adulte. Le premier fait référence à une transition en quatre temps. Dans un premier temps on constate une sortie du système scolaire à un âge relativement jeune. Comme plus des deux tiers des femmes et un cinquième des hommes enquêtés n'ont pas exercé d'emploi, la seconde étape fait référence à la décohabitation parentale. La troisième et la quatrième phases correspondent respectivement à l'entrée en union et à la naissance du premier enfant. Ces trois dernières étapes du passage à l'âge adulte se réalisent à des âges relativement précoces.

Le deuxième schéma de la transition à l'âge adulte s'effectue en cinq temps et intègre une étape supplémentaire : l'âge d'entrée sur le marché de l'emploi. Les particularités du 2^{ème} schéma sont des âges de sortie du système scolaire et d'entrée dans le premier emploi relativement tardifs. L'activité économique est une des étapes clés dans le recul du calendrier à la primonuptialité.

Les étapes du processus d'entrée à l'âge adulte diffèrent selon le statut des pères : les enfants de travailleurs européens bénéficient de meilleures conditions de vie dans la société. Ils ont la particularité d'accéder à un haut niveau d'instruction. On constate qu'ils ont une espérance de vie plus longue dans le système éducatif et ont un meilleur niveau de formation. Leur diplôme leur permet d'obtenir des postes à responsabilité. Les enfants de travailleurs marocains rencontrent plus de difficultés à poursuivre des études supérieures, ils sortent plus tôt du système scolaire et ont un niveau d'instruction plus faible comparé aux fils de travailleurs européens. Leur parcours scolaire limite leur accès à des emplois hautement qualifiés. Ainsi, le capital économique des pères a une incidence directe sur les trajectoires de vie de leurs enfants.

RÉFÉRENCES

- ATOUF E. 2002, « *Les Marocains en France de 1910 à 1965* » thèse, Université de Perpignan, 530p.
- BOUFRAIOUA L. 2009, EBSI (Enquête biographique à Sidi Ifni). 2009, « *Enquête sur la formation du couple* », Centre de Recherche Populations et Sociétés, 2009.
- EL MOUAATAMID & B. PACE R. 2004, « *Quelles sources pour l'estimation de l'immigration marocaine en Italie ? Comparaison entre pays d'origine et pays d'accueil* » Actes des colloques de l'AIDELF, 2004, P 39-50.
- HAMDOUCH B, KHACHANI M, 2004, « *Les déterminants de l'émigration internationale au Maghreb* » Actes des colloques de l'AIDELF, 2004, P 75-87.
- HCP, 2005, « *Objectifs du millénaire pour le développement Maroc* » Rapport National 2005. 115p.
- KADIRI N, 2009, « *A l'orée du Sahara, les turbulences géopolitiques de l'ancienne enclaves espagnole de Sidi Ifni* » *ères Outre-Terre*, n°23, p. 101-116.
- NAAMANE-GUESSOUS S. 1997, « *Au-delà de toute pudeur* » EDDIF, Casablanca, 1997, 281p.
- ROUGERIE C. & COURTOIS J. 1997, « *Une étape du passage à l'âge adulte : l'emploi qui compte* », *Population*, vol.52, n°6, p. 1297-1327.
- SIMENEL R, 2007, « *L'origine est aux frontières : espace, histoire et société dans une terre d'exil du sud marocain* », Thèse, Université Paris Ouest Nanterre la Défense, 397p.
- SINGLY F. 2000, « *Penser autrement la jeunesse* », *Lien social et politiques*, n°43, p 9-21.
- VILLENEUVE-GOKALP C. 2001, « *Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents* », *Economie et Statistique*, n°337-338, p61-80.